

LE TAM

Janvier 2025

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°49



transports

UNE NOUVELLE BILLETTE SUR LE RÉSEAU TUT AGGLO

environnement

La ferme de Tulle agglo, lauréate du Loto de la biodiversité.

Page 10

événement

La troisième édition de l'Agglomérée est lancée.

Page 26

corrèze

Des travaux d'assainissement d'ampleur.

Page 28



2025 s'annonce comme une année particulière.

Le contexte financier national pèse lourdement sur les possibilités budgétaires des collectivités et nous n'y ferons pas exception. Des priorités seront à définir, ce qui s'annonce indispensable pour préserver des marges budgétaires minimales. Pour autant, il faut continuer d'investir pour l'engagement de notre territoire, permettre aux services de fonctionner dans des conditions convenables, passer des commandes aux entreprises...

Le présent TaM montre la volonté de valoriser le territoire, ses acteurs économiques et associatifs, d'être à l'appui des communes qui sont votre lien de proximité ; et de permettre aux services communautaires d'exercer leur mission à la hauteur de l'engagement des agents.

Tulle aggro va rouvrir dès l'été 2025 son centre aqua, entièrement réhabilité, plus sobre en énergie, plus confortable et encore plus convivial, avec la création d'un espace bien-être. La communauté d'agglomération continuera à se mobiliser sur ses compétences prioritaires : l'économie, la voirie, la mobilité et les transports scolaires, l'assainissement mais aussi l'habitat avec la continuité des OPAH et le soutien à l'accès aux soins. Ralentie par les retards de livraison des camions, la réforme du système de collecte est également maintenue avec un décalage de calendrier. Celui-ci, plus contraint que voulu, permettra sans nul doute à tout un chacun de se familiariser avec le nouveau dispositif.

Nous relèverons ces défis ensemble pour faire de 2025, une année de progrès collectif. ■

Tous les conseillers communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année.

Michel Breuilh

Président de Tulle aggro



12



24



28



16



12

actualités

P. 04

Du Bleu en Hiver. Hooraa ! SPANC, un service de proximité. Bournazel à sec. Nombre d'apprenants. Portes ouvertes campus. Parcoursup, optez pour le campus connecté. L'actualité du réseau Culture en territoire. La ferme de Tulle agglo, lauréate du loto de la biodiversité. Mon territoire, ma santé. Les ateliers de l'ASEPT. Mon bilan santé. Travaux voirie à La Roche-Canillac.

économie

P. 10

Les entreprises du centre aqua. Le 1^{er} afterwork de l'éco. Dossiers Éco Pulse. Elles bougent leur boîte. Inifio, les nouveaux arrivants.

événement...

P. 12

Une nouvelle édition pour l'Agglomérée. Les brèves de l'Agglomérée. La Montada, le rendez-vous exceptionnel de l'Agglomérée. Ils font l'Agglomérée.

dossier

P. 16

Une nouvelle billettique pour le réseau de transports TuT agglo.

projets

P. 22

Modernisation du réseau d'assainissement à Corrèze.

zoom sur...

P. 24

Le défi du centre aqua.

communes

P. 26

Jeu de peindre. Saint-Pardoux-la-Croisille, un réseau chaleur bois tout neuf. Naves, les journées APM. Nouveau siège social pour Voilco-Aster. 38^e Festival aux Champs. Saint-Jal, ville départ du Tour du Limousin. Harmonie de Tulle, les rendez-vous 2025.

environnement

P. 28

La SCIC Energie Cœur de Corrèze développe les kits individuels. Curage des Lagunes de Lagraulière. Jeudi de l'Habitat. Le chiffre du réseau de chaleur à Naves. Brûlage des déchets végétaux, c'est interdit.

tribunes

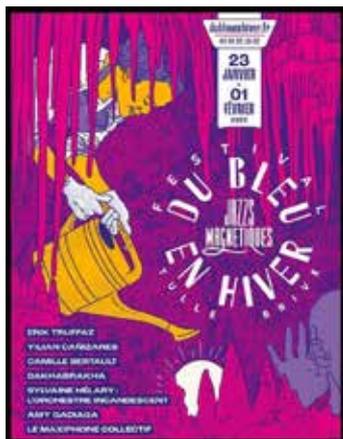
P. 30

mémo-tri

P. 31

TULLE
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Tam. Tulle agglo Magazine - 7, impasse Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E-mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Coralie Vintéjoux, Morgan Carlux. **Photos et illustrations** : Agence Repli pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités / Du Bleu en Hiver / Hooraa ! / Gurvan Sevenou / Tulle agglo : Coralie Vintéjoux, Marie Cailleaud, Jacques Jallat, Francis Patoureaux, Juliette Bonnet, Georges Afonso, Nathalie Mauriès / Mutualia / ASPTT Photo Tulle Club / Nicolas Gey / Jardiniers du Puy Mézier / Harmonie de Tulle / SCIC Énergie Cœur de Corrèze / Adobestock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé [atelier graphique]. **Dépôt Légal** : Janvier 2025. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.



Festival Du Bleu en Hiver

L'édition 2025 du Festival revient du 23 janvier au 1er février. Depuis 20 ans, Du Bleu en Hiver fait vibrer le début d'année au son du jazz. Pour cette édition exceptionnelle, Le Maxiphone crée un concert unique, associant aux artistes du collectif, des figures du jazz programmées ces 20 dernières années : Géraldine Laurent, Sylvaine Héлары et Claude Barthélémy. Et bien d'autres talents connus comme Erik Truffaz, Yliian Cañizares, Louis Sclavis ou à découvrir comme Sarab ou Amy Gadiaga. La programmation est à retrouver sur dubleuenhiver.fr



hip-hop

Hoorra !

Véritable célébration de la culture hip-hop, Hoorra ! revient pour une deuxième édition et déploie ses ailes du 9 au 20 avril sur un large territoire, avec une programmation audacieuse, dans 6 villes du Limousin et d'Auvergne : Clermont-Ferrand, Limoges, Brive, Egletons, Uzerche et bien évident Tulle. Porté par Des Lendemain qui chantent, Hoorra ! incarne la volonté de décloisonner, de susciter le mouvement, et de favoriser l'échange, tout en mettant en lumière l'inclusivité et la créativité propre à la culture hip-hop. Avec une programmation riche, Hoorra ! invite tous les publics à venir.

Retrouvez la programmation et la billetterie sur deslendemainsquichantent.org

EN BREF

SPANC, un service de proximité

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les propriétaires de système individuel de traitement des eaux usées. Afin de clarifier les démarches et le rôle des techniciens, une campagne de communication sera menée en 2025. Elle permettra de présenter de manière simple et précise les missions réglementaires de ce service, comme les contrôles, du premier contact à l'inspection technique. Critères de conformité, actions à entreprendre en cas de non-conformité, afin d'éviter tout risque sanitaire, information sur l'entretien des installations... Toutes les étapes clés seront abordées afin de souligner l'importance d'une maintenance régulière. **Plus d'infos sur tulleagglo.fr**

Seilhac

Bournazel à sec

Depuis novembre le lac de Bournazel à Seilhac opère sa vidange réglementaire. Pour rappel, l'assèchement des lacs est obligatoire tous les 5 ans afin de maintenir une qualité des eaux et donc une baignade en toute sécurité. Lors de la pêche de sauvegarde effectuée par les services techniques de la mairie, les associations de pêche et les bénévoles de la commune, une grande quantité de poisson a été sauvegardée et évacuée vers l'Étang Neuf et dans un bassin provisoire afin d'être relâchée une fois le lac rempli. La remise en eau débutera en janvier et durera plusieurs semaines. Elle est d'ailleurs plus longue que celle de son voisin car alimentée par des sources et les eaux de pluie, l'Étang Neuf bénéficie en plus des eaux du Brezou. ■

Impressionnant à voir, l'assainissement du lac attire les curieux et les photographes amateurs !



3 155

C'est le nombre d'apprenants sur le territoire de l'agglo. Cela englobe les lycées, CFA de Tulle et Navas et les établissements d'enseignement supérieur de Tulle: IUT, IFSI, ESPE, Campus Connecté... Dans ce décompte ne figure pas l'École de gendarmerie de Tulle qui accueille environ 1 000 élèves par an. Qui a dit qu'il n'y avait pas de jeunes sur notre territoire ?



formation

Parcoursup : optez pour le campus connecté

C'est parti, la plateforme Parcoursup est ouverte depuis le 15 janvier. Les futurs bacheliers ou étudiants souhaitant se réorienter ont donc jusqu'au 13 mars pour s'inscrire et formuler leurs vœux pour la rentrée 2025-2026. Plus de 19 500 formations supérieures sont proposées dont beaucoup peuvent s'effectuer à distance au Campus Connecté Tulle Corrèze.

Le campus Co, c'est quoi ? Le diplôme et l'Université de son choix, un accès à tous les services universitaires sur le campus de Tulle à Souilhac (BU, resta universitaire...), 158 formations à distance et 35 apprentissages et un tutorat sur mesure pour aider les apprenants dans leur parcours d'enseignement supérieur.

Ouvert en 2021, le Campus Connecté Tulle Corrèze permet aux étudiants et adultes en reconversion de suivre n'importe quelle formation à distance dans un lieu convivial, adapté et chaleureux. Epaulé par un tuteur,

découverte

Portes ouvertes sur le campus

Le samedi 1^{er} février, l'Université de Limoges, ainsi que ses sites de Brive, Égletons, Guéret et Tulle, ouvriront leurs portes à tous les élèves et leurs parents pour la Journée Portes Ouvertes. Ce sera l'occasion parfaite de découvrir une multitude de formations, de rencontrer les enseignants, d'échanger avec eux sur les interrogations des lycéens, mais aussi de visiter les différents campus. Sur le campus de Tulle à Souilhac, l'IFSI-IFAS, l'IUT et l'ESPE vous tendent leurs bras, n'hésitez pas à y jeter un œil. [Plus d'infos sur unilim.fr](https://unilim.fr) ■

EN BREF



L'actu du réseau Culture en Territoire

ET MAINTENANT JOUEZ !

Les jeux de société sont de retour à la médiathèque intercommunale à Tulle. Et pleins de nouveautés y sont à découvrir : de nouvelles acquisitions, des modalités d'utilisation simplifiées, des jeux pour tous les âges et tous les goûts !

Pour en profiter, rendez-vous au secteur jeunesse, muni de votre carte d'adhérent (ou de celle de vos parents) :
Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h

Et maintenant à vous de jouer ! Retrouvez toute l'actualité du réseau Culture en Territoire sur culture-en-territoire.fr

UN NUMÉRO POUR LA MÉDIATHÈQUE

Petite nouveauté de cette rentrée de janvier, la médiathèque intercommunale à Tulle vient d'obtenir un numéro de voie. Attribué dans le cadre de la campagne d'adressage menée par la Ville de Tulle, ce numéro est désormais essentiel pour les services de secours notamment. L'adresse complète de la médiathèque intercommunale est donc : 16 avenue Winston Churchill, 19000 Tulle.

LE PROCHAIN MAGAZINE Culture en territoire sortira fin février.

Il sera disponible dans vos médiathèques et bibliothèques du réseau mais également en téléchargement sur internet sur le portail cultureenterritoire.fr

environnement

LA FERME DE TULLE AGGLO, LAURÉATE DU LOTO DE LA BIODIVERSITÉ

Le 28 octobre dernier, la Française des Jeux (FDJ), en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) lançait pour la deuxième fois l'offre de jeux « Mission Nature ». Composée d'un jeu à gratter et d'un tirage loto dédié (28 octobre 2024), elle a pour objectif de financer des actions en faveur de la biodiversité en France. Et parmi les projets retenus figure la ferme de Tulle agglo. Explications.

Mission Nature saison, 2. À l'instar de son cousin le "loto du patrimoine", médiatiquement porté par Stéphane Berne, "Mission Nature" s'engage à financer, grâce aux produits normalement collectés par l'État, des actions en faveur de la protection de la biodiversité. Après un appel à projets lancé en février 2024, 19 dossiers ont été retenus. Chaque action sélectionnée a un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces dans l'une des 4 thématiques suivantes : prairies, zones humides, océans et littoral et enfin forêts.

La ferme de Tulle agglo à Naves. Seul projet retenu en Limousin, celui présenté par le service agriculture et la cellule opérationnelle rivières de Tulle agglo se situe sur la ferme intercommunale de Lestrade à Naves et tend à reconstituer les continuités écologiques du site. Acquis en 2022 par l'agglo, la ferme est un projet de développement agroécologique qui proposera un espace d'expérimentation no-



LES ESPACES DE ZONE HUMIDE DE LA FERME DE TULLE AGGLO SERONT RÉAMÉNAGÉS POUR PRÉSERVER DES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DE NOTRE BIODIVERSITÉ.

280

Mètres linéaires de cours d'eau seront restaurés (remise du lit en talweg* avec reméandrage, recharge sédimentaire et création de ripisylve**).

145

Mètres linéaires de milieux naturels seront restaurés (aménagement et création de mares, curage de la rigole et plantation d'hélophytes (plantes aquatiques)).

161 375

En euros, c'est le montant total du projet de restauration des milieux de la ferme intercommunale de Lestrade.

101 924

Euros de subventions sont attendus via le loto de la Biodiversité, soit plus de 80 % du projet.

* En géographie, un talweg est une ligne joignant les points les plus bas d'une vallée.

** Corridor biologique, abri et source de nourriture pour les animaux.



tamment pour la production légumière dans le cadre de création d'espaces d'insertion et de test. La ferme accueille des milieux naturels et semi-naturels d'intérêt. Mais malheureusement, les fonctionnalités écologiques du site se sont progressivement dégradées.

Alors comment réconcilier activité agricole et gestion durable des milieux ? Pour y répondre les élus ont souhaité faire de cette ferme un projet de restauration exemplaire, qui servira de support de sensibilisation et de formation, notamment aux agriculteurs et futurs agriculteurs du territoire.

Le choix de la ferme n'est pas le fruit du hasard. Implantée à Naves, elle bénéficie du soutien de la commune, engagée dans une démarche d'atlas de la biodiversité communal (ABC), mais aussi de l'expertise du lycée Edgard Pisani à Naves, principal établissement d'enseignement agricole du département. ■

Retrouvez l'ensemble du projet de la ferme sur le site : tulleagglo.fr



Bruno Fleury

conseiller communautaire délégué en charge de l'Agriculture

"Concilier agriculture et préservation des milieux naturels n'est pas simple.

Surtout quand la population agricole décline à vue d'œil et que la mécanisation s'impose pour maintenir l'activité. Il n'y a pourtant pas de fatalité. Avec cette ferme, nous voulons explorer les voies de coexistence et montrer que les deux peuvent se renforcer mutuellement. Ce site est idéal en bien des points. Nous sommes sur une commune engagée en faveur de la biodiversité et dont les actions sont parfaitement complémentaires avec celles que nous portons en matière d'agriculture et de préservation des milieux. Enfin, la qualité d'enseignement et de formation du lycée agricole Edgard Pisani est une richesse que nous devons préserver et valoriser. La ferme de Lestrade devient un support de formation professionnelle. D'une certaine manière, nous bouclons la boucle. ■

L'INFO EN +

30 000 €

C'est le gain maximum que l'on peut remporter avec le jeu à gratter Mission Nature. 29 000 points de vente le proposent depuis le 28 octobre 2024 au prix de 3 €. L'État reverse 0,43 € par ticket à l'OFB pour financer les projets de restauration retenus.



JORDANE AGELOUX, CONSEILLER MUTUALIA, VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE SUR LA MUTUELLE DES TERRITOIRES.

MUTUELLE

Mon territoire, ma santé

Dans un contexte où trop de personnes ne bénéficient pas d'une complémentaire santé, faute d'information ou de capacités financières suffisantes, Tulle agglo accentue son action sociale en faveur de ses administrés ; le tout accompagné par une équipe de proximité dédiée.

En 2018, Tulle agglo s'est engagée dans un Contrat Local de Santé aux côtés de partenaires locaux et de professionnels de santé.

Partenariat renouvelé avec Mutualia Alliance Santé.

L'an passé, la communauté a conclu un partenariat avec Mutualia Alliance Santé afin de proposer le dispositif "La Mutuelle des Territoires". Mutualia Alliance Santé est une des trois mutuelles régionales du groupe MUTUALIA, acteur majeur de la complémentaire santé et prévoyance sur l'ensemble du territoire français. Mutualia est aujourd'hui présente sur 31 départements du territoire métropolitain et accompagne depuis 2016 environ 300 collectivités. En France, ce sont près de 15 000 personnes qui sont protégées par la solution "Mutuelle des Territoires" et plus de 100 sur le territoire de l'agglo. Cette complémentaire santé offre de nombreux avantages dont notamment des tarifs négociés et 4 niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun. Ils comprennent également le reste à charge 0 € en optique, dentaire et audioprothèses, une assistance 24h/24 et 7j/7, un service de téléconsultation, un réseau de partenaires (optique, premiers secours, etc.) ou encore des solutions pour se prémunir contre la perte d'autonomie.

Comment en bénéficier ?

Ce partenariat permet aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire communautaire, quels que soient leur âge et leurs conditions de ressources, de souscrire à la Mutuelle des Territoires. En 2025, il est possible de retrouver votre conseiller de proximité pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches à l'occasion de permanences au CCAS de Tulle, dans les maisons France Services de Sainte-Fortunade et Seilhac ou encore à la mairie de Naves.

Vous ne pouvez pas vous rendre à ces points d'information ?

Un conseiller peut également se rendre à votre domicile, sur rendez-vous, pour vous accompagner dans vos démarches.

Retrouvez toutes les informations sur le calendrier prévisionnel des permanences auprès de chez vous et les modalités de service à domicile sur tulleagglo.fr ■

Renseignements auprès de Jordane Ageloux, conseiller Mutualia pour la Corrèze au 05 46 90 07 07. Retrouvez toutes les dates des permanences sur tulleagglo.fr



Prévention santé

Zoom sur l'ASEPT

L'ASEPT du Limousin, ou Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires, est une structure régionale dédiée à l'amélioration de la qualité de vie des seniors en Nouvelle-Aquitaine. Implantée dans les trois départements du Limousin (la Haute-Vienne, la Corrèze et la Creuse), l'ASEPT met en place des actions concrètes pour favoriser le bien-être, la prévention santé et l'autonomie des personnes âgées. Dans le cadre de notre Contrat Local de Santé et en partenariat avec Mu-

tulia, l'ASEPT propose des ateliers sur notre territoire.

En 2024, une série d'ateliers de prévention santé a été déployée sur l'agglomération de Tulle, abordant les thématiques du bien-être et de l'équilibre, de la mémoire, et des addictions.

Une action qui sera poursuivie cette année avec des ateliers et événements sur les thèmes de la santé, de l'autonomie et du lien social pour les seniors (voir brève ci-dessous). ■

santé

J'ai rendez-vous avec ma santé !

Portés par l'Assurance Maladie, la MSA et Santé Publique France, les Bilans Prévention sont une démarche de sensibilisation et de prévention individualisée. Ils sont destinés à toutes les personnes aux âges clés de la vie, c'est-à-dire entre 18 et 25 ans, entre 45 et 50 ans, entre 60 et 65 ans et entre 70 et 75 ans. À chaque entrée dans l'une des tranches d'âge concernées, elles bénéficient d'un nouveau bilan afin d'assurer une intégration d'habitudes de vie favorables à leur santé sur les court et long termes. Ce bilan peut se faire avec un médecin, un pharmacien, une infirmière ou une sage-femme afin de bénéficier de conseils personnalisés et vivre en bonne santé plus longtemps. ■

Renseignez-vous sur monbilanprevention.sante.gouv.fr

EN BREF



voirie

La Roche-Canillac

À la suite des travaux de réseaux d'eau potable menés par le Syndicat des Deux Vallées, et dans le cadre du programme d'investissement voirie 2024, Tulle agglo a réalisé des travaux à La Roche-Canillac. Ainsi, une réfection de chaussée et d'aménagement a eu lieu rue de Selves, Place Lafond de Saint-Mur et impasse de la Tour, à la Roche Basse. L'ensemble de ces travaux représente une enveloppe budgétaire globale de 124 100 € TTC. Afin de coordonner ces chantiers, une convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique a été passée avec la commune de La Roche-Canillac. La part de Tulle agglo s'élève à 92 200 € TTC, le reste étant à la charge de la commune. ■



8

C'est le nombre d'ateliers thématiques proposés par l'ASEPT en 2025 sur le territoire de Tulle agglo dans le cadre du Contrat Local de Santé sur les communes de Naves, Saint-Augustin, Chanteix, Chambouive Sainte-Fortunade, Tulle ou encore Saint-Paul. Les ateliers se déroulent sur plusieurs séances (3, 4, 5, 6, 10 ou 12) de 1 ou 2 heures. Conduite, maîtrise de l'informatique, santé, mémoire, bien-être, sommeil... les thèmes sont variés et tentent de traiter l'ensemble des difficultés rencontrées par les seniors au quotidien. Les ateliers de l'ASEPT sont sur inscription. Renseignements au 05 55 49 85 57. Attention les places sont limitées.



CENTRE AQUA

Un chantier qui dynamise l'économie locale

Depuis octobre, les entreprises et leurs ouvriers s'activent pour réaliser les travaux du centre aqua. Les impératifs calendaires et les techniques employées rendent ce chantier hors normes. Menuisiers, maçons, électriciens, charpentiers, plombiers, plaquistes, peintres, carreurs, traitement d'eaux de piscine... la liste des différents corps de métiers est longue et non exhaustive. Outre la technicité des travaux, la véritable prouesse du chantier réside dans la cohabitation des entreprises, jusqu'à 30 ouvriers sont intervenus en simultané. Elles sont près de 24 à intervenir (16 lots) et proviennent essentiellement de Corrèze et les lots spécifiques viennent de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. Le cabinet d'architecte Antonio Rico (Bordeaux) coordonne les opérations en étroite collaboration avec le service Patrimoine de Tulle aggro et la direction du centre aqua.



PLUS DE 15 ENTREPRISES ÉTAIENT PRÉSENTES POUR CE PREMIER RENDEZ-VOUS ACCUEILLI PAR IMET ALLOYS.

économie

Le 1^{er} afterwork de l'éco a eu lieu

Le 13 novembre dernier, les entreprises de l'agglomération se sont réunies pour le tout premier afterwork de l'éco, un événement visant à favoriser les échanges et la collaboration entre les entreprises locales. Organisée en partenariat avec Initio Entreprises et la Région Nouvelle-Aquitaine, cette première édition a été accueillie par Nicolas Courteix à IMET Alloys, sur la ZAC de la Montane. L'entreprise, spécialisée dans la valorisation des matières réversibles, superalliages et titane s'est installée en avril 2022 sur l'ancien site de Borg Warner. Aujourd'hui, ce sont 42 personnes qui travaillent pour cette entreprise écosaisie en développement.

Animée et pilotée par Ghislaine Brette (directrice d'Initio), Nathalie Mauriès (cheffe de projet au Pôle éco de Tulle aggro) ainsi que Morgane Bellus (cheffe de projet CADET pour la Région Nouvelle-Aquitaine), cette rencontre accueillait près de 15 entrepreneurs du territoire de l'agglomération. Les participants ont pu visiter l'entreprise et ont eu l'opportunité d'écouter les témoignages sur la coopération réussie entre IMET Alloys, Corréze Récupération et Eyrein Industrie.

Ce premier rendez-vous a été un réel succès, et ouvre la voie à d'autres éditions à venir. ■

réseau

Elles bougent leur boîte !

Judi 28 novembre a eu lieu la soirée de lancement ludique du 1^{er} cercle Bouge ta Boîte de Tulle à Initio Entreprises. Bouge ta Boîte c'est un réseau d'entreprises dédié aux femmes entrepreneurs qui souhaitent accélérer leur business et développer leurs compétences et leur impact. Cette soirée a été une réelle réussite grâce à des jeux proposés pour encourager les échanges, et le réseautage dans une ambiance très conviviale. ■

Pour en savoir plus : bougetaboite.com

EN BREF

INITIO

Nouvelles entreprises accueillies

COMMUNICATION INTERGÉNÉRATIONNELLE EN ENTREPRISE

Titulaire d'un Master en management et d'une certification de coach en développement personnel, Lisa Leyssenne souhaite mettre son expérience et sa formation aux services des entreprises. Elle vient de créer la SARL Lisa Leyssenne qui a pour activité la formation et le coaching en communication intergénérationnelle.

Elle propose 3 types de prestations : formation et accompagnement des entreprises dans la communication intergénérationnelle (apprendre à gérer les différences générationnelles pour améliorer la collaboration et la performance au sein des équipes), formation des jeunes en management, gestion et communication au sein d'établissements de formation d'enseignement supérieur et des modules de formations en ligne.

Contact : Lisa Leyssenne
06 71 85 84 16
lisauleysenne@gmail.com

LES SENS CIEL

Après 24 ans dans la Marine et l'énergie atomique, Marion Tronche vient de décrocher son diplôme de maîtresse praticienne en énergétique et lance son activité de soins et massages énergétiques en libéral. Elle propose différentes techniques : soins énergétiques chinois et indo-tibétains, rééquilibrage énergétique, thérapie manuelle et vibration tissulaire, massages bien-être chinois et évolutifs, bilan du terrain biologique...

Contact : Marion Tronche
07 43 33 23 73
contact.lessensciel@protonmail.com

51

Dossiers Éco Pulse ont été accompagnés et financés en 2024 par le Pôle éco de Tulle aggro. 34 l'ont été au titre de l'investissement et 17 pour un développement numérique de l'activité économique. Soit un total de 43 entreprises réparties sur 20 communes de l'agglomération. Cela représente plus de 153 000 € d'aides communautaires.



PLUS DE 250 KM DE PARCOURS SONT PROPOSÉS POUR CETTE TROISIÈME ÉDITION.

SPORT NATURE

Agglomérée #3, une édition pleine de promesses

Officiellement lancée le 5 décembre dernier, en présence des élus, des clubs, des partenaires et de tous les acteurs de la manifestation, l'Agglomérée revient les 5 et 6 avril prochains. Attention, le programme risque d'être alléchant !

Vous connaissez l'adage, on ne change pas une équipe qui gagne ! La formule de l'Agglomérée proposée en 2024 a su séduire plus de 1 500 participants. Nul doute donc que l'édition 2025 saura vous combler. Ce qui fait l'identité de la manifestation reste donc inchangé : une programmation sportive complète, riche et accessible à tous avec des niveaux de difficultés variés accompagnée d'une programmation festive et gourmande qui vient mettre de la bonne humeur avant, pendant et après.

De nouveaux parcours et quelques surprises.

L'offre sportive s'articule autour des 4 grandes disciplines phares.

. **Côté randos, 3 distances** : Cornil > Tulle, 33 km ; Sainte-Fortunade > Tulle, 22 km ; Laguenne > Tulle, 12 km. Pas de difficultés majeures pour ces parcours mais une spécificité tout de même pour la moyenne distance qui sera majoritairement en descente.

. Nouveauté du côté des vététistes.

En 2025, l'équipe organisatrice vous propose 3 circuits de 25, 35 ou 55 km. L'arrivée et le départ se feront depuis le site de l'Auzelou à Tulle. Plus facile et plus pratique, cela évite les lourdeurs logistiques rencontrées l'an passé.

. **Pour le trail**, nous retrouverons en partie les parcours de la 1^{re} édition et les célèbres gorges de Laguenou : Corrèze > Tulle, 25 km et Bar > Tulle, 14 km.

. **Pour les curieux**, courageux, challengers ou simplement ceux qui souhaitent rentrer dans l'histoire de l'Agglomérée (en toute modestie), la verticale revient. Même parcours (Naves), même lieu, même principe : arriver le plus vite possible en haut des 152 m de dénivelé positif répartis sur 1,1 km (moteurs interdits).

. Enfin, si le **parcours des cyclistes** (sportifs ou touristes) reste inchangé et s'aventurera du côté du Col des Géants et du célèbre Bol d'Or des Monédières, petite variante en 2025, il sera proposé en sens inverse ! Pour les cyclosporives : 80 ou 110 km et pour les cyclotouristes 50, 80, ou 110 km.

Un village d'arrivée aussi festif que gourmand.

Apprécié l'année dernière, le village d'arrivée sera étoffé cette année. Tous les sportifs partageront le traditionnel ravito géant. Un moment convivial qui symbolise vraiment l'esprit de l'Agglomérée. Accolé à l'espace sportif, le coin des ventres pleins avec food-trucks, buvette et animations pour toute la famille. Les villages départ et points de ravitaillement seront eux aussi animés en musique et en ferveur. ■

Vous en voulez encore plus ?

Retrouvez tous les détails sur www.lagglomeree.agglo-tulle.fr

L'INFO EN +

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Depuis mi-décembre, il est possible de s'inscrire aux épreuves de l'Agglomérée. Pour cela rendez-vous sur www.lagglomeree.agglo-tulle.fr

TARIFS : Randos : 6 € // Cyclos : 15 € // Trails : 12 € // Verticale : 8 € // VTT : 8 €
+ 3 € à partir du 31 mars.

Attention, pas d'inscription sur place.

EN BREF



La FAQ

OÙ STATIONNER ?

Le succès 2024 a amené les équipes à repenser le stationnement. Pour cette 3^e édition, le parking de Citea sera réservé aux marcheurs et randonneurs afin de pouvoir prendre les navettes et aux spectateurs. Les parkings Brigouleix et Cathédrale seront eux réservés aux cyclistes et vététistes.

VESTIAIRES ET SANITAIRES ?

Déjà en place pour les traileurs, le service de vestiaire s'étend cette année aux vététistes et cyclistes. Pour eux, le vestiaire sera positionné dans le village d'arrivée. Pour les traileurs les points de dépôts seront sur chaque site de départ, les sacs seront ensuite acheminés au village d'arrivée. En complément, comme les années précédentes les sanitaires (douches & WC) du stade Alexandre Cueille seront ouverts et accessibles gratuitement.

CARTE BANCAIRE ACCEPTÉE

Cette année, la buvette sera équipée d'un TPE et acceptera donc les paiements par CB.

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR J

Attention, les inscriptions le jour même ne seront pas possibles. Seules les inscriptions en ligne sur le site, jusqu'à la veille de l'épreuve, sont acceptées.

animation

La tombola revient !

Nouveauté de la 2^e édition, la tombola revient une nouvelle fois cette année ! Avec l'aide de nos partenaires, l'équipe de l'Agglomérée vous propose de tenter de gagner des gros et petits lots. Rappelez-vous l'année dernière ont été mis en jeu : un vélo (chez Vélo Brival), une TV, une cafetière et une enceinte connectée (Darty) et un séjour en Espagne (Agence Fitour)... Pour participer, il vous suffit d'acheter votre ou vos tickets de tombola en ligne sur le site d'inscription de l'Agglomérée ou sur le site d'arrivée le jour de l'épreuve. Un ticket vaut 2 €. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à une épreuve de l'Agglomérée pour acheter des tickets. Le tirage au sort aura lieu le lundi 7 avril. ■

Plus d'infos :

www.lagglomeree.agglo-tulle.fr

128

C'est le nombre d'élèves de l'École de Gendarmerie de Tulle qui sera mobilisé pour sécuriser le parcours des cyclos. Une vraie valeur ajoutée qui fait la réussite de l'Agglomérée.



mobilités

Des navettes gratuites pour les participants

En place lors des deux précédentes éditions, les navettes reviennent cette année pour les randonneurs et les traileurs. Ce service gratuit permet aux participants de se rendre sur le lieu de départ. L'intérêt du dispositif ? Pas de problème de stationnement ni de récupération de voiture à la fin de l'épreuve.

Comment ça marche ? 1. Lors de votre inscription, cochez l'option navette. Attention, pour en bénéficier, il faut s'inscrire aux épreuves avant le 30 mars. Vous recevrez par mail, quelques jours avant la compétition, un justificatif (QR Code) à présenter avant votre montée dans le bus.

2. Le jour de l'épreuve, vous vous rendez sur le lieu de stationnement des navettes (Parking Citea à Tulle), à l'heure indiquée lors de votre inscription. Vous pourrez stationner votre véhicule au parking Citea, réservé pour les traileurs et randonneurs. 3. La navette vous emmène sur le site de départ de votre épreuve. 4. Vous transpirez un peu et après un bon ravitaillement, vous retrouvez votre véhicule à l'arrivée pour rentrer chez vous ! Simples et pratiques, les navettes sont une solution à privilégier (les sites de départ étant contraints en stationnement). ■

Pour en savoir plus :

www.lagglomeree.agglo-tulle.fr



LA MONTADA

Une nouvelle course hors norme

Beaucoup l'ont rêvé ! Monter la tour de la cité administrative par les escaliers... 22 étages à gravir, à faire chauffer les mollets. L'Agglomérée, le Tulle Athlétic Club et bien sûr la Préfecture de la Corrèze vous proposent cette année de le réaliser ! Rendez-vous le 31 janvier 2025 pour relever le défi. Habituellement fermées au public, les quelques 400 marches accueilleront des privilégiés : seulement 200 participants seront autorisés à s'élancer sur la ligne de départ. Sécurité oblige, un quota a été mis en place. Pour l'occasion, la place Martial Brigouleix se transformera en stade à ciel ouvert : tour d'honneur, animations, buvette, retransmission en direct... Un défi impossible ? Pas vraiment, lors de la préparation de l'épreuve les testeurs ont mis entre 2 min 46 s et 3 min 36 s. Un défi pour les experts ? Pas vraiment, en courant ou en marchant, l'objectif est d'arriver en haut et d'entrer dans l'histoire de La Montada.

Vendredi 31 janvier, place Martial Brigouleix, 1^{er} départ à 19h30, tarif 9 €. Inscriptions et infos sur www.lagglomeree.agglo-tulle.fr



engagement

ILS FONT L'AGGLOMÉRÉE

Clubs, associations, agents de Tulle aggro et de la Ville de Tulle, communes, élus... Plus de 300 bénévoles sont aux soins des sportifs durant ces deux jours. Quelles sont ces petites mains qui travaillent dans l'ombre pendant des mois pour vous faire vivre une belle aventure ??

L'Agglomérée, c'est un an de préparation. Voire un peu plus... Ce sont des heures de réunion, planification, débroussaillage, élagage, nettoyage... Ce sont des kilomètres parcourus à reconnaître les tracés, les points de sécurité et les ravitaillements... Ce sont des discussions parfois enflammées pour trouver LA bonne formule entre sport, convivialité, festivité et sécurité. Mais qui se cache derrière tout cela ? Réunies au sein d'un comité d'organisation, les petites mains de l'Agglomérée ont plusieurs profils.

En premier lieu, on retrouve les agents de la Ville de Tulle (affaires scolaires, services jeunesse et sports) et les agents de Tulle aggro (centre aqua, transports, communication...) Ils ont un rôle de coordination et veillent à la cohérence de l'ensemble de la manifestation.

Les clubs* imaginent les parcours en respectant certains critères : une offre multiple et accessible au plus grand nombre, la mise en valeur des richesses environnementales et patrimoniales ainsi qu'un nouveau secteur du territoire mis à l'honneur chaque année.

Pour sécuriser la manifestation, l'Agglomérée peut compter sur des partenaires de qualité : l'École de Gendarmerie (une compagnie est mise à disposition de l'organisation) et la Team CSM 19 (Club des Signaleurs Motocyclistes) qui assurent tous deux la sécurité des cyclistes.

Pour l'aspect festif, la recette combine l'expertise de l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze, la bonne ambiance des Anciens du Sporting et la qualité des associations du territoire qui proposent des animations sur les sites de départ, les ravitaillements et le site d'arrivée.

Pour garder des souvenirs, l'ASPTT Photo Tulle Club mobilise une quinzaine de ses membres sur l'ensemble des 250 km de parcours. À l'arrivée des photos superbes, gratuites et offertes à tous les participants !

Les communes accueillantes (départs, ravitaillements, parcours) sont elles aussi engagées dans la réussite de l'événement : élus et agents œuvrent durant plusieurs semaines aux côtés des équipes, notamment pour conventionner avec les propriétaires. Ces derniers autorisent le temps d'une journée le passage des sportifs sur leur domaine, nous permettant de vous proposer des parcours inédits (les traces GPX des parcours randos, VTT et trails ne sont pas disponibles pour ces raisons.)

Enfin, les partenaires privés et publics par leur soutien financier et leur accompagnement permettent à la manifestation de rayonner au-delà des frontières du territoire : Conseil départemental de la Corrèze, Intermarché, Tellis, Renault Faurie Tulle... Merci à tous ! ■

Retrouvez l'ensemble des petites mains sur www.lagglomerée.agglo-tulle.fr

L'INFO EN +

*LES CLUBS SUPPORTS

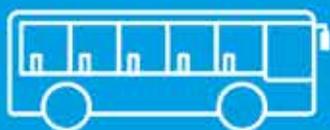
Trail : Tulle Athlétic Club, La Graule Nature, Tulle Triathlon Natation

VTT : Les Chandarers, Tulle Cyclo Nature, Cyclo Club Saint-Clément

Cyclo : Tulle Cyclisme Compétition, Cercle Laïque, Rando Club Cyclo Chamboulive

Rando : Tulle Sentiers, Rando Doustre, Club Rando Chameyrat, École de Gendarmerie

En 2025 votre billettique change



rapide



simple



connectée

**La billettique Modalis
facilite vos déplacements
sur le réseau TuT agglo**

Voyagez sur notre réseau et embarquez les titres de réseaux éligibles en Nouvelle-Aquitaine sur votre carte Modalis.



Achetez vos titres de transports occasionnels avec l'application Modalis

Montez à bord, payez et validez votre trajet directement avec votre carte bancaire.



mobilités

UNE NOUVELLE BILLETTIQUE SUR LE RÉSEAU TUT AGGLO

Dès la fin du mois de mars, les bus Tut agglo s'équipent d'une toute nouvelle billettique. La carte Modalis devient le titre de transport unique de notre réseau. Zoom sur les évolutions et les avantages de cette nouvelle solution.

Simplifier la vie des usagers, moderniser le réseau et favoriser les transports en commun sur un périmètre plus vaste que celui de notre territoire... Tels sont les principaux objectifs qui ont conduit les élus de Tulle agglo à opter pour l'offre de billettique proposée par Modalis.

Ce service est porté par Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM) qui réunit la Région Nouvelle-Aquitaine et 34 Autorités Organisatrices de la Mobilité (dont Tulle agglo). NAM a pour but d'unir les compétences de chacun afin de proposer aux Néo-Aquitains un outil unique de mobilité sur le périmètre régional. Modalis participe à la construction d'un réseau en développant un guichet unique des déplacements en Nouvelle-Aquitaine. Cela s'appelle la mobilité intégrée : une

offre de voyage complète (sans rupture) et à haut niveau de services (calcul d'itinéraire, info trafic, ticket dématérialisé...).

Grâce à la carte Modalis, vous pouvez facilement voyager sur l'ensemble des réseaux partenaires. La même carte peut être utilisée sur le réseau Tut agglo, mais aussi pour le TER (abonnements Pass TER) ou encore d'autres réseaux urbains (Limoges, Guéret...). Elle facilite également les déplacements en permettant aux voyageurs de combiner simplement plusieurs modes de transport (train, bus, vélo...).

Mais avant de voyager au-delà de nos frontières intercommunales, vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations concernant la nouvelle billettique de votre réseau. ■

AU SOMMAIRE

- .18 Une billettique simplifiée
- .19 Les brèves de la Mobilité
- .20 L'interview de Daniel Ringenbach, vice-président en charge des Transports et de la Mobilité



Carte connectée, e-ticket,
ou carte bancaire...

**Embarquez dans
une nouvelle expérience
de mobilité.**

en pratique

Une billettique simplifiée

Carte d'abonnement, appli, CB... la billettique Modalis offre un panel de services afin de vous simplifier la vie. Et à l'occasion de cette mise en place, Tulle aggro ouvre dans le centre de Tulle un guichet Mobilités offrant un espace d'accueil, de services et de conseils pour les usagers.

Modalis c'est avant tout une offre de billettique complète qui s'adapte aux usagers et à leurs habitudes de mobilité. Tickets rechargeables, cartes d'abonnement, appli, CB... optez pour la solution qui vous convient.

La carte Modalis. Idéale pour ceux qui veulent profiter d'une carte d'abonnement. Celle-ci est rigide et personnalisée (nom + photo) et gratuite. Elle devra être créée au guichet Mobilités situé à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité (rue François Bonnélye à Tulle). Rechargeable, elle pourra être rechargée chez n'importe quel dépositaire du réseau TuT aggro et au guichet Mobilités. Les abonnements évoluent eux aussi. Qu'ils soient mensuels ou annuels (année glissante), ils proposent trois catégories de tarifs différents : tout public, tarif jeune (- 28 ans) et tarif solidaire.

Le ticket souple Modalis. Parfait pour les voyages occasionnels et pour ceux qui souhaitent avoir des trajets d'avance ! Le ticket souple Modalis coûte 20 centimes, est rechargeable, et peut être crédité de 1 ou 10 voyages. Il peut être acheté et rechargé à bord des bus (1 voyage), chez les dépositaires ou au guichet Mobilités.

L'appli Modalis. Pour ceux qui préfèrent tout avoir sur leur smartphone l'appli Modalis est LA solution. Elle permet

d'acheter et de valider n'importe quel titre de transport (unitaire, carnet de 10 ou abonnement mensuel ou annuel) à l'exception des tarifs réduits.

Le paiement par CB. C'est LA grande nouveauté de cette nouvelle billettique. Les valideurs installés dans les bus pourront également lire les cartes bleues, permettant ainsi aux voyageurs occasionnels ou aux têtes en l'air de payer directement un voyage. Et petite astuce, si vous passez deux fois de suite votre CB devant le valideur vous pouvez acheter des titres de transports pour plusieurs passagers (4 accompagnants maximum). Pratique pour les familles ! ■

LES TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 31 MARS 2025

Ticket souple rechargeable : 0,20 €

1 voyage : 1,20 € / **10 voyages :** 10 €

Abonnements mensuels : tout public, 20 € ; jeune (- 28 ans), 12 € ; solidaire* 10 €.

Abonnements annuels : tout public, 160 € ; jeune (- 28 ans), 80 € ; solidaire* 60 €.

Voyage TAD (Tulle et aggro) : 2,50 €

La carte Modalis est gratuite. Sa durée de validité est de 10 ans.

* Tarif réservé aux personnes exonérées d'impôts (revenus du foyer non imposables) et/ou titulaires de la carte mobilité inclusion

L'INFO EN +

LES DÉPOSITAIRES TUT AGGLO EN PLUS DU GUICHET MOBILITÉS

. Relais H (Tabac-presse), Gare SNCF, av. Winston Churchill, Tulle.

. Le Winston (Tabac-presse), 12 av. Winston Churchill, Tulle.

. La Civette II (Tabac-presse), 29 av. Charles de Gaulle, Tulle.

. Bar de Laguenne, 12 av. Puy du Jour, Laguenne.

. Le Victor Hugo (Tabac-presse), 68 av. Victor Hugo, Tulle

4

Lignes urbaines composent le réseau TuT aggro. La Navette centre-ville relie le centre aqua au campus dans le quartier de Souilhac en passant par la gare, le Musée, la place Schorndorf et la place Brigouleix. Ces 4 nœuds permettent des correspondances avec les lignes 1 et 2. Enfin, le TAD Tulle, un transport à la demande, dessert certains secteurs situés à l'écart des lignes régulières à des arrêts prédéfinis.
Pour en savoir plus : tulleagglo.fr

INFO

Pysae, l'appli connectée

Vous connaissez Pysae, l'appli qui vous permet de rester connecté à votre réseau TuT aggro ? Téléchargeable sur smartphone (Android et Apple), Pysae permet de suivre en temps réel l'état du trafic. Grâce à la géolocalisation, vous voyez où circule votre bus. Recevez les notifications en cas de perturbations du trafic et connaissez le temps d'attente aux arrêts. ■

Pour en savoir plus tulleagglo.fr

EN BREF

Bientôt à bord...



Prochainement, la carte modalis vous permettra de voyager librement sur votre réseau et au-delà.

La FAQ

DES DÉMONSTRATIONS DE LA NOUVELLE BILLETTIQUE SONT-ELLES PRÉVUES DANS LES BUS ?

Durant plusieurs semaines (avant et après la mise en place de la nouvelle billettique) des ambassadeurs mobilités de Tulle aggro circuleront dans les bus du réseau TuT aggro. Ils ont pour mission d'informer, d'accompagner et d'aider les usagers.

QUE DEVIENNENT LES ABBONNEMENTS EN COURS DE VALIDITÉ ?

Pas de panique, les abonnements en cours de validité au moment du changement de billettique resteront valables en mars. Il vous faudra vous rendre au guichet Mobilités pour transférer votre abonnement sur une carte Modalis.



à votre service

Le guichet Mobilités ouvre ses portes

Cet espace d'accueil permet aux usagers des transports urbains et scolaires de retrouver en un seul et unique lieu l'ensemble des services de mobilités proposés par Tulle aggro.

Situé au sein de la Maison de l'Habitat et de la Mobilité (MHM), le guichet Mobilités ouvre ses portes au premier trimestre. Création de la carte Modalis, conseils, renseignements, inscriptions aux transports scolaires... Les services dispensés seront nom-

breux. L'ouverture de cet espace est devenue une nécessité : le nouveau système de billettique se modernise, voire se digitalise, il faut donc désormais accompagner les usagers dans cette transition. ■

Coordonnées et contact :

2, rue François Bonnélye

19000 Tulle

05 55 20 67 01

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



interview

MODALIS, UN OUTIL RÉVOLUTIONNAIRE AU SERVICE DE TOUS LES USAGERS



Daniel Ringenbach

Vice-président de Tulle agglomération
en charge des Transports
et de la Mobilité

Pourquoi avoir choisi de mettre en place la solution Modalis comme billettique ?

En tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilités (AOM), Tulle agglomération est membre du réseau Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM). Cette structure a pour but de promouvoir les déplacements doux (vélo) et collectifs (train, bus...) sur toute la région. Pour cela il faut faciliter au maximum les déplacements entre les différents territoires. Et cela s'est traduit par la mise en place d'un système de billettique, Modalis. L'idée est de créer un titre unique de transport en Nouvelle-Aquitaine. Les usagers pourront ainsi voyager sur les lignes de bus du réseau TuT agglomération, mais aussi sur les réseaux de Limoges Métropole, Grand Guéret... La même carte pouvant être créditée de plusieurs titres de transport.

Quels sont les autres avantages de la billettique Modalis ?

Modalis est un outil révolutionnaire très utile pour les opérateurs, comme nous. Il nous permettra de mieux connaître la fréquentation des différentes lignes, les profils des usagers, les besoins et ainsi pouvoir anticiper les évolutions futures. L'autre véritable atout de cette solution est son offre complète. Carte d'abonnement, ticket rechargeable, paiement par CB, application... Chaque utilisateur trouvera une solution adaptée à son usage. Aucun public n'est oublié. Parfois la modernité laisse de côté les personnes fragiles ou âgées. Avec Modalis, ce n'est pas le cas. Plus le système est simple et plus les gens prendront le bus. Ce qui est notre objectif premier : développer l'utilisation des transports en commun sur la ville centre et l'agglomération.

Où en est le développement de l'offre Modalis en Nouvelle-Aquitaine ?

Dans le Limousin, Modalis est en service depuis l'été 2023 à Guéret. En février 2025 ce sera au tour du réseau de Limoges Métropole (TCL) et une étude est en cours de réflexion chez nos voisins brivistes. Plus éloigné, l'agglomération du Bocage Bressuirais dans les Deux-Sèvres l'a mis en place en 2024. Grand Périgueux sera équipé en avril 2025. Quant aux trains TER Nouvelle-Aquitaine, un déploiement est envisagé en 2026 / 2027. L'objectif est d'atteindre une dizaine de réseaux équipés d'ici deux ans.

Quel est le coût de la mise en place d'une telle billettique ?

C'est un investissement important mais qui est possible grâce à notre adhésion à Nouvelle-Aquitaine Mobilités qui fonctionne sur un système de solidarité régionale. Nous bénéficions de tarifs négociés très avantageux qui nous permettent de mettre en place cette billettique moderne et novatrice. Sans cet accompagnement, nous n'aurions pas les moyens d'offrir ce haut niveau de service à nos usagers. L'enveloppe budgétaire pour la mise en place (investissement et fonctionnement) s'élève à 90 000 € sur 3 années. Un prix divisé quasiment par trois grâce à la coopération des agglomérations et de la Région Nouvelle-Aquitaine. ■

Bientôt à bord...



Prochainement,
votre carte bancaire vous
permettra de voyager
librement sur votre
réseau et au-delà.

assainissement collectif, eau potable, électricité

COMMUNE DE CORRÈZE : MODERNISATION DES RÉSEAUX

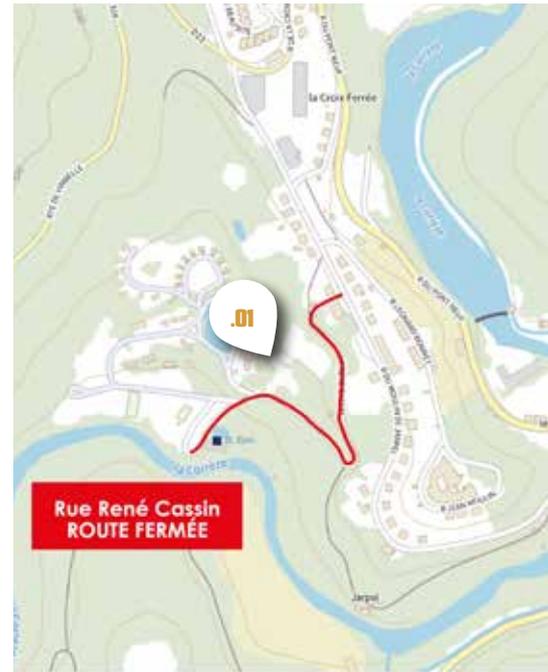
D'importants travaux sont menés sur les réseaux d'assainissement collectif, d'eau potable et d'électricité de la commune de Corrèze. Moderniser, sécuriser et préserver l'environnement sont les enjeux de ces travaux d'ampleur dans la commune.

Démarrés depuis quelques semaines, ils s'inscrivent dans le programme pluriannuel d'investissement de l'agglomération et sont menés conjointement avec le Syndicat du Puy des Fourches Vézère. Une coopération intelligente et pragmatique qui permet un traitement global des réseaux et des coûts minorés.

Les travaux en détail. La rue du Moulin de Jarpel bénéficiera d'une mise en séparatif avec la pose de 1 515 ml de réseaux d'eaux usées et d'eau pluviale et la reprise de 30 branchements en domaine privé. La création d'un nouveau poste de refoulement en aval de la rue et le renouvellement de celui installé rue des Rivières engendreront des travaux dans les rues adjacentes (rue de la Pialle, et rue Buffequerre). Un nouveau réseau d'eaux usées de 620 ml sera créé dans la rue Cassin afin de desservir la future station de traitement. Plusieurs tronçons de réseaux seront

réhabilités dans les secteurs du Vieux Foirail, du Pont Neuf/RD 26, du Moulin de la Reine, et du Roc blanc (pose de 40 ml de canalisations PVC et chemisage de 819 ml de canalisations). Enfin 11 branchements seront créés ou renouvelés avenue de la Gare et rue du Docteur Bénassy. En parallèle de ces travaux, le réseau d'eau potable va être renouvelé avec le remplacement de 1940 ml de canalisations sur le secteur du moulin de Jarpel, de 135 ml dans la rue de La Pialle et le renouvellement de 63 branchements. Le montant total de l'opération pour la partie assainissement est de 2 390 000 € HT. Pour la partie alimentation en eau potable, le montant total de l'opération est de 568 263 € HT. ■

Maîtrise d'œuvre : bureau d'études SOCAMA. **Travaux :** Miane et Vinatier, associée avec les entreprises Corvisier et DPSM.



L'INFO EN +

Une nouvelle station d'épuration

En plus de la restructuration des réseaux d'assainissement collectif et d'eau potable, une station d'épuration va être construite lors d'une seconde phase de travaux courant 2025. Ce nouvel équipement, mieux adapté aux charges organiques et hydrauliques à traiter et plus respectueux du milieu naturel, permettra la mise en conformité du système d'assainissement de la commune face aux exigences réglementaires.

.01 Phase 1 : JANVIER - FÉVRIER 2025 - Rue René Cassin fermée à la circulation.

La rue sera fermée à la circulation. Le passage des riverains et des secours sera possible durant la nuit et les week-ends. En cas d'urgence, l'entreprise pourra mettre en place des plaques de franchissement.

.02 Phase 2 : FÉVRIER - AVRIL 2025 - Amont de la rue du moulin de Jarpel et rue Buffequerre fermées à la circulation.

La circulation des véhicules légers et lourds pourra se faire par l'aval de la rue du moulin de Jarpel.



Henri Jammot

Vice-président en charge
du Cycle de l'eau
et de l'Assainissement

Le service assainissement est en ce début d'année à l'œuvre sur la commune de Corrèze et durant les 8 prochains mois.

Après Chamboulive et Cornil, c'est donc au tour de Corrèze de voir son réseau se moderniser. Cette mise aux normes s'impose à nous avec la séparation des réseaux et la création d'une nouvelle station d'épuration. Cet investissement est un des objectifs portés par le projet de territoire en matière d'environnement et de transition écologique. Chaque année Tulle agglomération investit entre 5 et 6 M€ pour son réseau d'assainissement collectif. Un effort nécessaire et primordial pour notre territoire. Comme pour Chamboulive, nous avons souhaité porter un chantier exemplaire en matière de mutualisation. Eaux usées, eau potable, enfouissement des réseaux électriques... La coordination des acteurs (FDEE19 et Syndicat du Puy des Fourches Vézère) est plus que nécessaire sur ce type de projet. Mettre à nu les réseaux impacte la vie des habitants, des commerçants, nous devons minimiser au maximum les nuisances et faire preuve d'intelligence collective. Cette mutualisation permet également de minorer certains coûts sur des chantiers très onéreux. ■

.03 Phase 3 : AVRIL - JUILLET 2025 - Aval de la rue du moulin de Jarpet fermées à la circulation.

La déviation des véhicules légers se fera sur la D26 - Le Pont Neuf - Route de Vimbelle - Le Roc Blanc - Rue des Charrons - Les Escures. La déviation des poids lourds se fera par la D26 - Le Pont Neuf - Rue Eugène Combes.

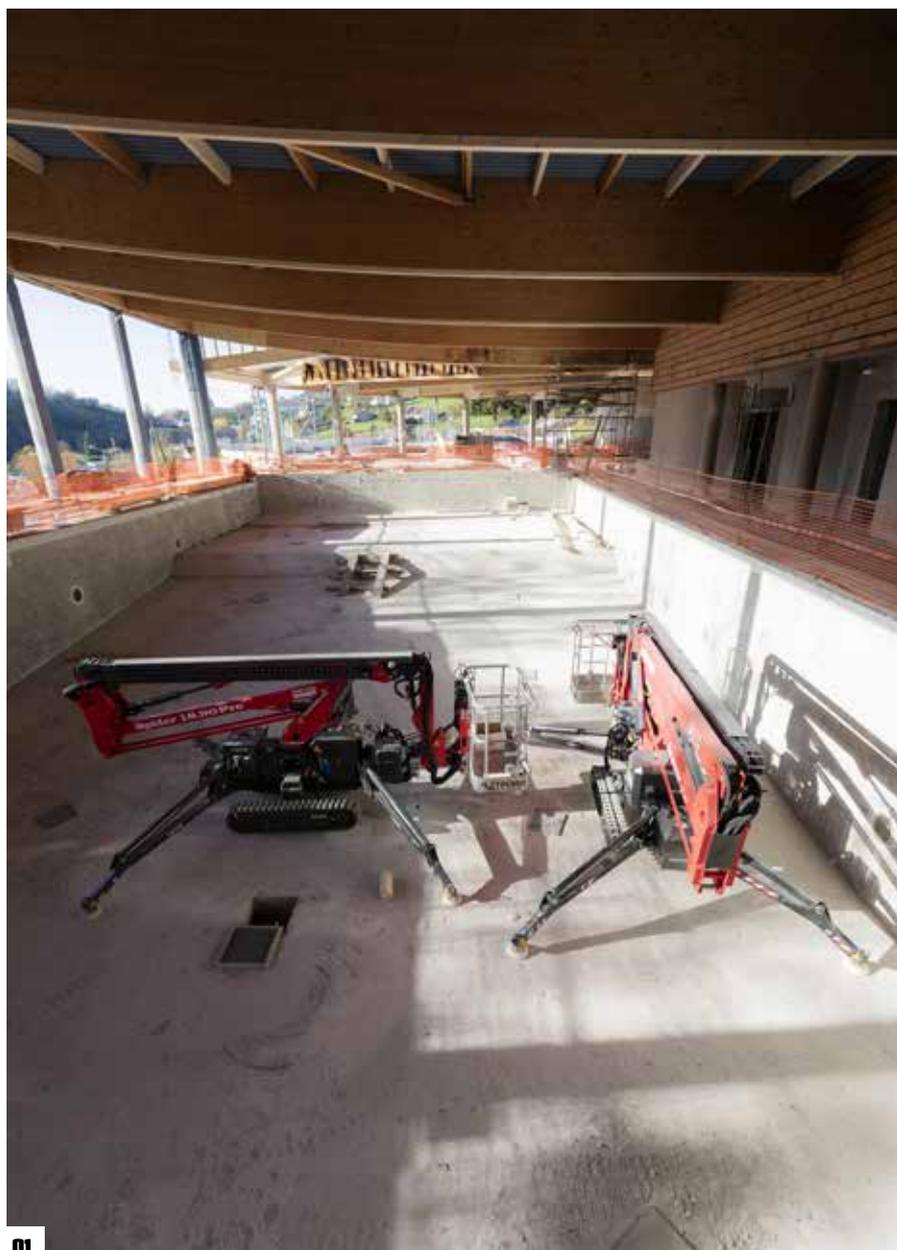
.04 Phase 4 : CHEMISAGE d'un réseau.

Durable et résistant, le chemisage du revêtement d'un réseau permet de renforcer sa structure et de la protéger contre de potentiels dommages.

ZOOM SUR...

Réseaux aériens et éclairage

Dans la continuité des travaux d'assainissement et d'eau potable, la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) prévoit des travaux de dissimulation des réseaux aériens électriques et de télécommunications ainsi que la réhabilitation des installations d'éclairage public (mâts et lanternes). L'opération d'un montant total de 552 500 € HT débutera à partir du mois de septembre 2025 pour une durée prévisionnelle de 2 mois. Elle concernera principalement la rue du Moulin de Jarpet et l'Impasse Pré Gilet et Barbanel. La commune de Corrèze participe au financement de ces travaux à hauteur de 50 730 € HT. ■



.01



.02



.04

#SPLaShHerrenO

Le défi du centre aqua

Une mini-pelle dans la piscine, des câbles au fond des bassins, des trous comblés et des espaces éventrés... Les travaux du centre aqua sont spectaculaires. La première phase de démolition est finie. Visite d'un chantier hors-norme.



Un chantier "hors échelle". Les délais sont contraints et les travaux exemplaires. Ici au cœur du chantier, chaque entreprise s'affaire. Ces dernières semaines, la démolition laisse peu à peu place à la reconstruction. Nouvelle dalle dans le grand bassin, reprise de la charpente, menuiseries, et construction des nouveaux espaces sont au programme. Vous pouvez suivre le chantier sur notre site internet et nos réseaux sociaux. ■

Retrouvez tous les reportages photos en scannant le QRCode ou en allant sur tulleagglo.fr

.01 Le bassin sportif a été reprofilé sur 6 m à 1,40 m de profondeur afin de proposer des cours collectifs d'aqua bike.

.02 L'entrée du centre aqua a été reconfigurée. Le puit de jour (avec l'espace goûter à l'étage) a été comblé. L'accueil sera positionné au rez-de-chaussée.

.03 Toute la façade vitrée est reprise et les huisseries changées.

.04 Le terrassement pour la construction de l'espace bien-être a été réalisé à l'arrière du bâtiment.

.05 Reprise du puit de jour, mise en place d'une nouvelle charpente et d'une toiture.

.06 et 07 Reconstruction et repositionnement complet des douches et des vestiaires.



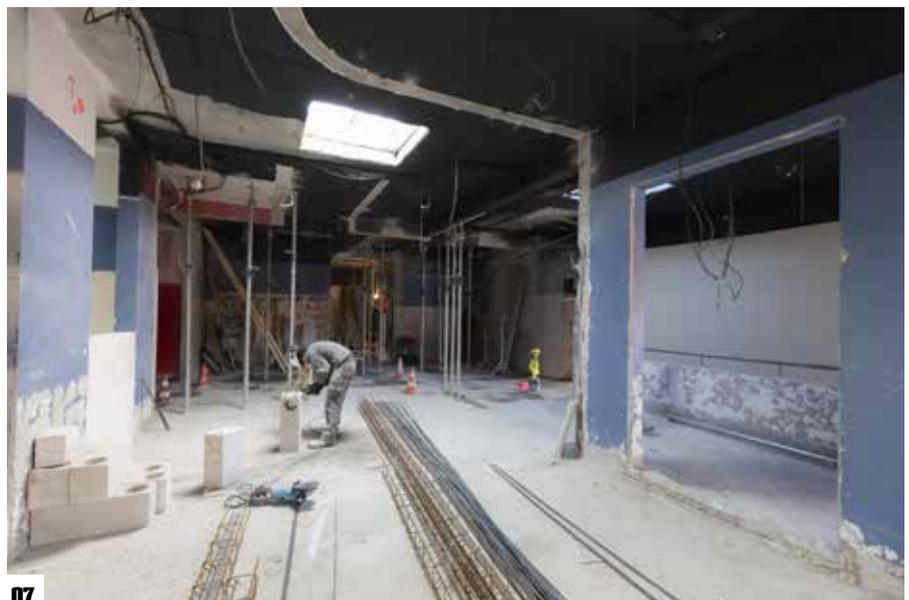
.03



.05



.06



.07

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



Saint-Pardoux-La-Croisille

Un réseau de chaleur pour la commune

Le 13 décembre dernier, la commune de Saint-Pardoux-la-Croisille a inauguré son nouveau réseau de chaleur bois.

Ce sont quatre bâtiments communaux qui sont dès à présent chauffés grâce à ce dispositif : la mairie/école avec ses deux appartements, la salle des fêtes, le presbytère et ses deux appartements et le commerce avec son logement. De nombreux travaux ont été effectués sur ces bâtiments qui étaient de véritables passoires énergétiques avec l'appui de Tulle agglomération. La commune a fait de nombreux travaux de rénovation avant de revoir son système de chauffage. Conseillée par le CRER (Centre régional pour les énergies renouvelables) et l'agglomération, elle a installé une chaudière à bois de 100 kWc. Ce système est alimenté par des plaquettes de bois déchiqueté fournies par la ferme Lou Roc, à Saint-Martin-la-Méanne. Grâce à ce nouveau système de chauffage, ce sont 22 tonnes de CO₂ par an qui seront économisées, ce qui contribue à l'objectif de neutralité carbone 2050. Le coût total du réseau et de la chaudière à bois représente une enveloppe de 160 000 € TTC. ■

Chanac-Les-Mines

Du nouveau à Chanac-les-Mines !



Un atelier de peinture qui libère le tracé spontané ! Connaissez-vous "Le jeu de peindre" ? C'est un atelier dont on n'apprend pas à peindre mais un endroit pour toutes personnes de tout âge qui souhaitent peindre librement sur une feuille par le besoin du moment présent et de retrouver la spontanéité du geste créatif. Le cœur du concept inventé par Arno Stern, est de peindre pour soi-même et non pour les autres une ambiance dépouillée d'artifices, des contraintes et jugements du regard extérieur libérant une expression naturelle. Venez essayer à tout moment de la semaine, Nicolas Gey, aura le plaisir de vous accueillir dans son atelier situé à la mairie de Chanac-les-Mines. ■

Pour toutes questions et renseignements :
06 11 08 48 89 - nicolasgey76@gmail.com

Naves : Les journées APM



L'association des Jardiniers du Puy Mézier organise deux journées d'échanges, ateliers, projection, les 15 et 16 mars 2025 à Naves. Le programme, assuré par des membres de l'association et des intervenants extérieurs, comme Laurent Chabrol entomologiste au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement). Le thème choisi pour ces deux jours est « les ravageurs du jardin, les identifier, les maîtriser, les prévenir ». À noter d'ores et déjà que la thématique sera au cœur de l'exposition annuelle de l'association, programmée les 27 et 28 septembre à Naves. L'Amicale du Puy Mézier est une association de jardiniers amateurs, qui a 35 ans d'existence et compte 75 adhérents. Le siège de l'association est situé à Pierrefitte. Journées APM, ouvertes à tous, renseignements : 07 85 22 18 53

L'INFO EN +

Le besoin énergétique des bâtiments est estimé à 128 MWh / an. Il sera intégralement couvert par 36 tonnes de plaquettes bois par an, soit 4 bennes de 37 m³ par an.

38

Comme le nombre d'éditions du Festival aux Champs à Chanteix. On connaît déjà les (grands) noms qui monteront sur la scène du Festival aux Champs cet été à Chanteix. Du 11 au 13 juillet 2025, la programmation du festival accueillera notamment Thomas Dutronc, Véronique Sanson et bien d'autres artistes. Infos et réservations sur www.tuberculture.fr

saint-priest-de-gimel

Nouveau siège social pour Voilco-Aster

Basée en Corrèze, l'association Voilco-Aster a fêté ses 60 ans en 2024. Spécialiste de l'animation auprès d'enfants et d'adolescents, en lien avec des valeurs de citoyenneté et de développement durable, l'association a décidé d'installer son siège social dans son centre de loisirs de Saint-Priest-de-Gimel. Cela lui permettra d'être au cœur des projets qu'elle développe pour 2025. ■

Plus d'informations sur www.voilco-aster.fr

EN BREF

TULLE

Harmonie de Tulle, un orchestre en pleine effervescence

Fondée à Tulle en 1856, la société musicale baptisée "Les Enfants de Tulle" est la plus vieille harmonie du Limousin. Aujourd'hui, la société devenue association comporte deux orchestres, dont l'Harmonie de Tulle. En constante évolution depuis 6 ans, cet ensemble réunit 70 musiciens jouant des instruments à vent, contrebasses à cordes, et percussions autour d'un programme annuel aux styles variés. Pour cette saison 2024-2025, l'Harmonie a préparé 10 nouveaux morceaux basés sur des transcriptions de musiques de films et de dessins animés, de la musique spécialement écrite pour harmonie et de la musique du monde.

Parmi les grands rendez-vous de l'année :

- . Le concert d'Hiver, salle Latreille haut à Tulle. Samedi 15 février à 20h30, Dimanche 16 février à 16 heures. Tarif : 6 € (gratuit pour les 6 de 12 ans)
- . Concert de l'Orchestre départemental de la Corrèze. Dimanche 30 mars, salle de l'Auzelou à Tulle. 80 musiciens de Corrèze de haut niveau seront réunis pour l'occasion.
- . Concert avec l'École départementale de Musique de la Charente. Samedi 24 mai, salle de l'Auzelou à Tulle. 120 musiciens seront présents sur scène ce soir-là. ■

Infos et renseignements : lesenfantsdetulle.assoconnect.com



événement

Saint-Jal, ville départ du Tour du Limousin

La commune sera ville départ pour la 58^{ème} édition du Tour du Limousin le 21 août pour la 3^{ème} étape Saint-Jal / Masseret. Officialisée le 5 novembre 2024 avec la signature en mairie, de la convention entre l'association organisatrice "Tour du Limousin Organisation", la commune de Saint-Jal et Tulle aggro. Le Tour du Limousin est une épreuve qui a grandi avec le temps et qui attire de grands professionnels du cyclisme. Au-delà de l'épreuve sportive, comme pour le Tour de France, c'est un incroyable support touristique et de promotion des territoires avec la présence de plusieurs télévisions pour retransmettre la course. En chiffres, le Tour du Limousin c'est : 130 coureurs,

19 équipes, une cinquantaine d'autobus ou camions, 1 hélicoptère, 150 bénévoles, des signaleurs, la presse, la télévision... Sans oublier le public évidemment.

Le départ sera donné face à la mairie, et après un petit tour sur la commune de Lagraulière, les coureurs repasseront à Saint-Jal pour poursuivre leur route vers Chamboulive.

L'enveloppe budgétaire pour accueillir cet événement est de 20 000 €. La course traversant 14 communes du territoire, Tulle aggro cofinance à hauteur de 50 %. La commune de Saint-Jal a bon espoir de trouver des partenaires pour l'aider à s'acquitter du complément. ■



APRÈS LA SALLE POLYVALENTE DE NAVES, C'EST AU TOUR DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÊTRE ÉQUIPÉ DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES.

Photovoltaïque

Des projets de production d'énergies renouvelables pour tous !

Après l'installation en 2023 d'une première centrale photovoltaïque de 100 kWc par Énergies Cœur de Corrèze à Naves sur la toiture de la salle multi-activités, c'est au tour du centre technique municipal de bénéficier de ce dispositif.

Les projets n'en finissent plus pour la SCIC Énergies Cœur de Corrèze. La réussite de la première centrale photovoltaïque a permis de développer de nouveaux projets. Après quelques travaux, la toiture du centre technique municipal à Naves accueillera donc la deuxième centrale de la Coopérative. La mise en service est prévue courant 2025. D'autres projets de centrales devraient également voir le jour dans le courant de l'année, notamment à Tulle, Naves et Saint-Germain-les-Vergnes. Et des études de faisabilité, des diagnostics et des demandes de devis sont en cours sur les communes de La Roche-Canilhac, Chamboulive, Corrèze et Sainte-Fortunade.

Cap sur l'autoconsommation. Pour développer son offre de service, Énergies Cœur de Corrèze organise un achat groupé de kits de panneaux photovoltaïques. Commercialisés par la coopérative citoyenne Solarcoop, les kits sont accessibles par les particuliers et les entreprises. Au sol, en façade ou en toiture basse, les kits sont faciles à installer, et sont raccordés à une prise de courant afin de fournir de l'électricité (en priorité) aux appareils qui fonctionnent continuellement (réfrigérateur, box internet, VMC...). L'électricité produite, réservée exclusivement à l'autoconsommation, permet de réduire sa facture de 25 à 35 %. L'amortissement est estimé entre 6 et 8 ans.

Comment me procurer un kit ? Les commandes sont à effectuer sur le site internet de la coopérative (solarcoop.fr) avant le 9 février. La commande groupée permet d'obtenir un tarif préférentiel (frais de livraison). Le matériel sera livré fin mars. Un atelier de montage sera proposé aux participants le jour de la livraison.

Vous avez des questions ? Vous hésitez à franchir le pas ? Contactez la coopérative Solarcoop qui vous conseillera et vous informera gratuitement sur les kits au 04 87 64 83 88. ■

Clément Vernédal, président de la SCIC Énergies Cœur de Corrèze

"Les toitures que l'on équipe de centrales photovoltaïques sont de grandes toitures appartenant à des communes, à des associations ou à des particuliers et chaque installation ne touche, par conséquent, que peu de monde à la fois. Énergies Cœur de Corrèze a donc fait le choix de rechercher un partenaire de confiance pour faire une commande groupée de kits photovoltaïques individuels en autoconsommation. L'objectif est, pour nous, de permettre au plus grand nombre de bénéficier de tarifs avantageux sur les frais de livraison. Le choix s'est porté sur Solarcoop, une société coopérative française qui travaille avec des entreprises françaises."

L'INFO EN +

CONTACT

SCIC Énergies Cœur de Corrèze
coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr
coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr



2 500 M³ DE BOUE ONT ÉTÉ CURÉS À LAGRAULIÈRE.

assainissement

Le curage de la lagune de Lagraulière

Après le curage des lagunes de Saint-Jal, Saint-Hilaire-Peyroux et de Cornil (La Ramade), c'est au tour de la lagune de Lagraulière. Le curage, qui a duré 3 semaines, a permis d'extraire 2 500 m³ de boue. Des travaux d'aménagement et de renforcement du bord de chaussée du bassin sont venus compléter l'opération.

D'autres opérations sont à prévoir dans les prochaines années sur les communes de Chanteix, Saint-Martial-de-Gimel, Le Lonzac, Clergoux, Lagarde-Marc-la-Tour, Vitrac-sur-Montane et Eyrein.

Pourquoi le curage des lagunes est-il nécessaire ? Au fil des années, les micro-

organismes qui permettent l'épuration de l'eau s'accumulent et forment des boues. Lorsque ce niveau dépasse 35 % du volume des ouvrages, il est nécessaire de les évacuer par curage afin de conserver un volume d'eau suffisant et éviter une propagation des boues. En fonction de la charge de pollution, l'opération de curage varie de 10 à 15 ans. Une fois enlevées et après analyses, les boues sont évacuées vers une filière de valorisation agricole par épandage ou compostage. Riches en matières organiques et en nutriments, elles peuvent être utilisées comme engrais. ■

habitat

Jeudi de l'habitat

L'équipe de la Maison de l'Habitat vous donne rendez-vous pour le dernier Jeudi de l'Habitat, le 20 février à 18h.

Le service Urbanisme de la Ville de Tulle viendra à votre rencontre afin de vous informer sur les aides "façades" mises en place et mobilisables dans la ville centre.

Cette réunion est ouverte à tous et totalement gratuite. Pour plus d'informations, contactez l'équipe de la Maison de l'Habitat au 05 55 20 67 01. ■

**Maison de l'Habitat :
2 rue François Bonnelle à Tulle.**

EN BREF

Réduire la pollution de l'air

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

En Corrèze, le brûlage à l'air libre est strictement interdit. Cette pratique est non seulement nuisible à l'environnement, mais elle contribue également à la pollution de l'air. En effet, les fumées générées par les feux en plein air libèrent des polluants, notamment des particules fines et des gaz toxiques, qui ont des effets néfastes sur la santé des habitants et de la biodiversité locale.

DES ALTERNATIVES AU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Des solutions alternatives au brûlage des déchets existent : le compostage, la mise en place de déchetteries vertes, le broyage... Il est également recommandé de se tourner vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement, comme le broyage ou le paillage, qui permettent de traiter les déchets verts de manière plus durable.

LES DÉPLACEMENTS ET LEUR IMPACT SUR L'AIR

La situation est d'autant plus préoccupante : la pollution de l'air est grandissante en Corrèze notamment en raison de certaines habitudes de déplacements. Selon les dernières statistiques, + de 90 % des déplacements domicile-travail se font en voiture, ce qui engendre une importante émission de gaz à effet de serre et des polluants.

Le département est donc particulièrement concerné par les enjeux de qualité de l'air et de gestion des pollutions.

Face à ces problématiques, il est essentiel de réduire les pratiques polluantes comme le brûlage à l'air libre, mais aussi de privilégier des modes de transport plus écologiques et responsables pour préserver la qualité de notre air.

SOURCES :
ADEME // PRÉFECTURE DE LA CORRÈZE.

704

C'est le nombre de mégawatts qui seront distribués dans le cadre du Réseau de Chaleur Urbain en projet à Naves. Ce réseau, d'une longueur de 485 mètres linéaires, permettra de chauffer 4 bâtiments communaux, l'EPHAD et des logements sociaux.

La Parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

L'année 2025 marque une étape décisive dans le projet de territoire que nous avons porté ensemble ces dernières années. C'est l'occasion de revenir sur le chemin parcouru, de célébrer nos réussites et de regarder avec ambition vers l'avenir, animé par un engagement partagé pour un territoire durable, solidaire et résolument tourné vers la transition écologique et énergétique.

À travers les actions que nous avons mises en œuvre, nous avons concrétisé de nombreux projets qui contribueront à transformer notre quotidien. La rénovation du centre aqua, désormais modernisé et plus éco-responsable, fait partie de ces réalisations symboliques qui allient bien-être, innovation et respect de notre environnement. La modernisation des réseaux d'eau potable et des eaux usées témoigne de notre volonté de garantir une gestion optimisée des ressources pour nos communes, tout en anticipant les défis à venir.

L'amélioration de notre cadre de vie passe également par une gestion plus intelligente de nos déchets. C'est ainsi qu'un nouveau schéma de collecte des déchets va être déployé, afin de renforcer le recyclage et la réduction des déchets. Des réseaux de chaleur, alimentés par des énergies renouvelables, voient également le jour, offrant à notre territoire une source d'énergie plus propre, plus locale et plus accessible à tous.

Ces projets sont le fruit de plusieurs années de travail, mais surtout de l'engagement de tous : des citoyens, des élus locaux, des bénévoles, des entreprises et des agents du service public qui, chaque jour, œuvrent pour améliorer notre quotidien. C'est cette synergie qui fait la force de notre communauté. Parce que l'engagement collectif est la clé de notre réussite, nous devons continuer à bâtir ensemble, dans la coopération et la soli-

darité, un avenir respectueux de notre environnement et soucieux du bien-être de chacune et de chacun.

2025, c'est l'année de la concrétisation, mais c'est aussi l'année de nouveaux défis à relever ensemble. La transition écologique, pour être pleinement réussie, nécessite l'implication de tous : citoyens, entreprises, collectivités et acteurs du secteur public. Nous sommes à un tournant historique, et chaque geste compte pour préserver notre planète, pour améliorer nos services et pour construire un futur durable pour les générations à venir.

Nous vous invitons à rester engagés à nos côtés pour faire de notre territoire un modèle de transition, de coopération et de réussite collective. Ensemble, tout est possible. ■

Jean-François Labbat,
vice-président de Tulle agglo

GROUPE OPPOSITION

Les crédits alloués au chauffage par la ville de Tulle devaient être épuisés car la dernière assemblée plénière de Tulleagglo au mois de décembre s'est déroulée dans un froid polaire.

Hors-sol

Rassurez-vous, cela n'a pas entamé l'ardeur des débats car il n'y en eut point. Alors que notre pays était plongé dans la perplexité liée aux vacances du pouvoir, que nos territoires étaient dans des détresses budgétaires, que nos concitoyens souffraient d'un pouvoir d'achat en berne, la Présidence inspirée avait choisi de débiter le conseil par une présentation des normes administratives relatives à l'accessibilité des bâtiments publics pour les mobilités réduites... Beaucoup d'entre nous ont cru à une farce... Quant aux autres, emmitoufflés dans leurs indifférences, ils se sont empressés de se disperser sur les réseaux sociaux.

Loin des cœurs

Etonnamment au regard de la sévère crise agricole relative à la signature du traité du Mercosur, la Majorité n'a pas daigné voter de motion pour montrer sa solidarité avec nos agriculteurs corréziens. Le monde agricole est pour Tulleagglo, un colifichet agité de temps à autre pour les besoins d'une pluralité thématique de sa gouvernance. A titre d'illustration, la ferme de Lestrade sur la commune de Naves est toujours en jachère. Les ronces continuent de pousser et la filière maraîchère se dessine bien comme une autre utopie

Les chemins noirs

Le dernier élément notable de cette auguste soirée aura été le dévoilement de trois chemins de randonnée sur le Pays de Tulle. Le travail accompli peut être salué mais comment la majorité peut-elle croire un instant qu'elle tient là une carte maitresse

en termes d'attractivité touristique ? Malheureusement, c'est toujours le même logiciel de la « Corrèze nature » usé jusqu'à la corde... Nous avons pourtant tant d'atouts architecturaux, historiques, patrimoniaux, des trésors vivants ignorés. L'essoufflement de cette mandature est palpable.

Les membres de l'Opposition vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année à venir et vous remercient de votre soutien fidèle. ■

Raphaël Chaumeil,
conseiller communautaire,
conseiller municipal de Tulle

mémotri

À trier

Tous vos emballages se trient !

Pour bien trier

- ↳ Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- ↳ Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- ↳ Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Tous les emballages en plastique

- ↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



Tous les emballages en papier et carton

- ↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



Nouveau



Tous les emballages en métal

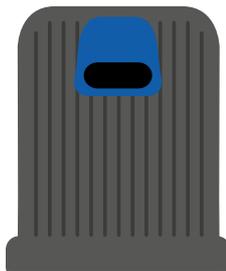
- ↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



À trier

Tous les papiers

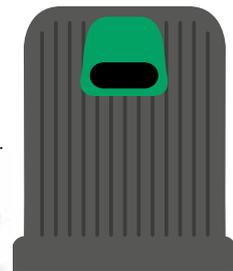
Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



À trier

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



À jeter

Dans le bac gris-marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



À la déchetterie

Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Informations complémentaires
tulleagglo.fr

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune


 Guide du tri





La Montada

TULLE - 31 JANVIER 2025

Osez le défi de la cité administrative

19h30

2 courses

12 ou 22 étages

Tarif : 9 €

Animations, village départ, buvette

Inscriptions

lagglomeree.agglo-tulle.fr